



HAL
open science

Les citoyens, un désir de nature “ sous contrôle ”, “ fleurie et propre ”

Amélie Robert, Jean Louis Yengué

► To cite this version:

Amélie Robert, Jean Louis Yengué. Les citoyens, un désir de nature “ sous contrôle ”, “
fleurie et propre ”. Métropoles, 2018, 22 | 2018, <http://journals.openedition.org/metropoles/5619>.
10.4000/metropoles.5619 . hal-01799599

HAL Id: hal-01799599

<https://hal.science/hal-01799599>

Submitted on 6 Aug 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Les citadins, un désir de nature « sous contrôle », « fleurie et propre »

City dwellers, a desire for a nature “under control”, “full of flowers and clean”

Amélie Robert et Jean Louis Yengué



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/metropoles/5619>

DOI : [10.4000/metropoles.5619](https://doi.org/10.4000/metropoles.5619)

ISSN : 1957-7788

Éditeur

ENS Éditions

Ce document vous est offert par Université Picardie Jules Verne



Référence électronique

Amélie Robert et Jean Louis Yengué, « Les citadins, un désir de nature « sous contrôle », « fleurie et propre » », *Métropoles* [En ligne], 22 | 2018, mis en ligne le 25 avril 2018, consulté le 06 août 2023.

URL : <http://journals.openedition.org/metropoles/5619> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/metropoles.5619>

Ce document a été généré automatiquement le 16 février 2023.



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International
- CC BY-NC-ND 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

Les citadins, un désir de nature « sous contrôle », « fleurie et propre »

City dwellers, a desire for a nature “under control”, “full of flowers and clean”

Amélie Robert et Jean Louis Yengué

Introduction

- 1 La ville serait « perçue par beaucoup comme un espace hostile à la nature, voire un milieu anti-nature » (Boutefeu, 2007a). L'existence des espaces verts urbains serait dès lors compromise. Pour y remédier, « l'analyse des services écosystémiques que peuvent rendre ces espaces [...] est un bon moyen pour justifier de façon très concrète l'intérêt de la préservation d'une nature dans la ville » (Clergeau, 2008). En effet, les écosystèmes urbains rendent de multiples services écosystémiques, étant entendu que ceux-ci peuvent être définis comme “the benefits people obtain from ecosystems” (MEA, 2005 : v). Parmi eux figurent les services culturels qui regroupent les bienfaits non matériels (loisirs, aménités...) et, sur ce point, l'idée est désormais acquise : les bénéfiques pour les citadins sont nombreux (Konijnendijk, Annerstedt, Busse Nielsen et Maruthaveeran, 2013 ; Long et Tonini, 2012...). Les espaces de nature participent à la qualité de vie en ville et ils « bénéficient d'une très forte connotation positive auprès des citadins » (Manusset, 2012). Mais ceci est-il valable pour toutes les villes ? Selon E. Boutefeu (2007a), « c'est l'un des faits marquants de l'urbanisme actuel : les Français manifestent clairement leur quête de verdure d'autant plus qu'ils vivent dans une grande ville ». Qu'en est-il dans les villes moyennes ? Y a-t-il dans celles-ci un moindre intérêt manifesté par les citadins pour les espaces verts ? Les recherches menées sur la nature urbaine se multiplient, émanant de toutes les disciplines (Arrif, Blanc et Clergeau, 2011 ; Mehdi, Weber, Di Pietro et Selmi, 2012). Mais elles se concentrent sur les plus grandes villes et il n'en demeure pas moins que des questions demeurent, y compris sur le « désir de nature des urbains » qu'il importe de « mieux définir [...] afin

que les mesures prises en matière d'aménagement urbain permettent une plus grande adéquation entre l'offre et la demande de nature en ville et satisfassent le besoin de nature de l'ensemble des citadins. [...] À cette fin, il semble aujourd'hui indispensable de mener des enquêtes de terrain afin de mieux cerner les attentes des populations urbaines en matière de nature et d'espaces publics verts en ville » (Bourdeau-Lepage et Vidal, 2012). La nature peut en effet prendre des formes diverses en ville (voir *infra*), allant du parc d'agrément fortement ordonné aux bois et espaces semi-naturels, où la végétation croît plus spontanément, si on se focalise sur les seuls espaces verts. Parmi ceux-ci, lesquels le citadin et plus particulièrement l'utilisateur de ces espaces plébiscitent-ils le plus ? S'agit-il des forêts qui constituent l'aboutissement de la dynamique de la végétation ? Comment les gestionnaires des espaces verts intègrent-ils cette préférence ? Dans cet article, nous interrogeons l'attrait exercé par ces espaces sur les usagers, en vue d'identifier les motivations de ces derniers et les catégories de nature qu'ils apprécient le plus, sans en négliger les éventuels inconvénients (ou *disservices*), dans des villes moyennes. Après une présentation de la méthodologie adoptée seront présentés le point de vue des usagers puis celui des gestionnaires et la manière dont ces derniers prennent en compte les attentes des premiers.

1. Identifier et qualifier le désir citadin de nature, approche méthodologique dans la région Centre-Val de Loire

- 2 Avant de déterminer comment identifier les espaces verts les plus plébiscités par les usagers, il importe de sélectionner les villes étudiées et d'y inventorier l'offre existante, en vue de choisir les sites d'étude.

1.1. Identification, classification et sélection des espaces verts urbains

- 3 Menée dans le cadre du projet de recherche SERVEUR (Services Rendus par les espaces VErts URbains) financé par la région Centre-Val de Loire, l'étude se focalise sur les espaces verts urbains de cette région, plus particulièrement ceux des six chefs-lieux de département – Blois, Bourges, Chartres, Châteauroux, Orléans et Tours. Ces villes ont été choisies parce que ce sont des villes moyennes, alors que les études sur le sujet se concentrent davantage sur de plus grandes villes (Lyon, par exemple, pour L. Bourdeau-Lepage et E. Boutefeu) où, comme cela a été souligné, l'intérêt des citadins pour la nature en ville serait plus grand (Boutefeu, 2007a). Dès lors, notre travail se focalise sur ces villes moyennes, en vue de vérifier l'intérêt porté à la nature, de déterminer si on retrouve ce même désir et vers quelle nature il s'oriente. N'ont été considérés que les espaces verts publics, gérés par les villes, et d'une superficie supérieure à un hectare, pour se concentrer sur les espaces de nature accessibles à tout citadin et écarter la végétation isolée. 52 parcs et jardins ont ainsi été recensés dans les six villes ; leur nombre varie selon les villes, de 5 à Blois à 14 à Tours (tab. 1). Ces 52 espaces verts ont ensuite été classés, après étude de leurs caractéristiques respectives (Guérin, 2013). Plusieurs critères sont apparus comme pertinents, retenus surtout parce qu'ils permettaient de discriminer aisément l'ensemble des espaces verts identifiés, en se fondant sur des informations intégrables dans un système d'information géographique

(SIG), obtenues par observation et comparables pour les six villes – ce qui n'est pas le cas, par exemple, de la gestion de ces espaces verts qui peut prendre des formes diverses selon les municipalités. Ces critères sont les suivants :

- la surface de l'espace vert,
 - la densité de population dans une zone tampon de 250 m autour du parc,
 - l'occupation des sols, en considérant la diversité au sein de l'espace vert à partir de sept grandes classes : ornementation florale, pelouse, herbes hautes, forêt, eau, cultures et zones minéralisées (en adaptant l'indice de Shannon).
- 4 En nous fondant sur ces critères, nous avons retenu la typologie suivante, révélatrice de la diversité de la nature en ville :
- les jardins familiaux (fig. 1.A) : ils se distinguent surtout par la présence de cultures ;
 - les parcs d'agrément, qui incluent :
 - les parcs historiques (fig. 1.B1) : de petites surfaces, ils sont entourés de zones à densité de population élevée. Ils sont très hétérogènes, mais se caractérisent surtout par une forte proportion d'ornementations florales ;
 - les parcs de quartier (fig. 1.B2) : ce sont de petits espaces verts, sans ornementation florale. Homogènes, ils sont entourés de zones densément peuplées ; hétérogènes, de zones moins denses. Ils sont souvent situés en limite de centre-ville et sont surtout fréquentés par les riverains ;
 - les grands espaces verts (fig. 1.B3) : caractérisés par une grande superficie corrélée à une très faible densité de population, ils sont très hétérogènes à moyennement homogènes. Ils sont souvent situés à la périphérie des villes et possèdent une étendue d'eau (cours d'eau, lac) ;
 - les bois et les espaces semi-naturels (fig. 1.C1 et 2) : relativement homogènes, ils se distinguent avant tout par la prédominance des forêts. Leur superficie est souvent faible. Situés en périphéries des villes, ils sont peu fréquentés, mais jouent un autre rôle pour les villes, celui de « poumon vert », ajouté au fait qu'ils ne nécessitent que peu d'entretien (Guérin, 2013).

Tableau 1 : Nombre d'espaces verts inventoriés dans les six villes étudiées, par catégorie

		Blois	Bourges	Châteauroux	Chartres	Tours	Orléans	TOTAL
Jardins familiaux		0	0	1	1	1	1	4
Parcs d'agrément	Parcs historiques	1	2	1	4	3	3	14
	Parcs de quartier	3	2	3	4	1	2	15
	Grands espaces verts	1	1	1	0	4	1	8
	Total	5	5	5	8	8	6	37
Bois et espaces semi-naturels		0	1	1	3	5	1	11

TOTAL	5	6	7	12	14	8	52
-------	---	---	---	----	----	---	----

Figure 1 : Espaces verts représentatifs de la nature urbaine en région Centre-Val de Loire

A. Jardins familiaux, des espaces verts particuliers, fortement maîtrisés, cultivés – cas des jardins de la Bergeonnerie à Tours



Cliché : A. Robert, 2015

B. Des parcs d'agrément fortement ordonnés - Parc historique, le parc Pasteur à Orléans



Cliché : A. Robert, 2014

- Parc de quartier, le parc central à Bourges



Cliché : J. L. Yengué, 2014

- Grand espace vert, le parc de l'Arrou à Blois



Cliché : A. Robert, 2015

C. Bois et espaces semi-naturels, des espaces où la végétation croît plus spontanément - Prairie Saint-Gildas à Châteauroux



Cliché : J. L. Yengué, 2013

- Jardin de Lazenay à Bourges



- 5 Au regard de l'inventaire dressé, des disparités peuvent apparaître entre les villes. Tours se distingue ainsi avec ses cinq bois et espaces semi-naturels, quand Blois n'en compte aucun (tab. 1). Pour autant, toutes villes confondues, on constate d'emblée une nette prédominance des parcs d'agrément (au nombre de 37), en particulier des parcs historiques (14) et des parcs de quartier (15). Ceci préfigure-t-il les préférences des citadins ?
- 6 Six espaces verts, choisis dans les six villes étudiées et représentatifs des catégories identifiées, ont été sélectionnés par les chercheurs du programme SERVEUR pour une étude plus approfondie (fig. 1). Ils permettent de percevoir la gestion différenciée, à l'origine de la diversité de la nature en ville, allant :
- d'une nature fortement maîtrisée dans le cas particulier des jardins familiaux, cultivés, mais aussi des parcs historiques, où des végétaux à fleurs sont plantés dans les parterres et régulièrement changés, où les pelouses sont constamment tondues et les allées, désherbées ;
 - jusqu'aux bois et espaces semi-naturels, où l'entretien est moindre, la végétation croissant de manière plus spontanée.
- 7 Afin de déterminer lesquels de ces espaces verts urbains sont les plus plébiscités, des entretiens et des observations ont été conduits dans ceux qui ont été sélectionnés.

1.2. Observations et entretiens auprès d'usagers et de gestionnaires des espaces verts sélectionnés

- 8 Afin d'identifier la demande de nature des citadins, notamment des usagers, les types d'espaces verts que ceux-ci préfèrent, leurs exigences et attentes quant à la nature en ville, nous nous sommes fondés sur leurs usages et leurs déclarations. Des entretiens ont ainsi été menés auprès des usagers. Il aurait pu être intéressant de prendre en

compte aussi le point de vue des citoyens qui ne sont pas usagers des espaces verts ; l'objectif n'était pas de questionner l'existence de la demande de nature – nous l'avons souligné, l'idée est désormais admise, étayée par une abondante littérature –, mais plutôt de la caractériser et d'identifier quelle nature était la plus plébiscitée, en l'occurrence par ceux qui lui attachent le plus d'importance. Les entretiens ont été réalisés de manière directive et semi-directive, dans les six parcs sélectionnés, avec un nombre variable d'enquêtés pour chacun d'eux (de 96 à Tours à 20 seulement à Bourges, tab. 2), pour partie en raison de la fréquentation différentielle de ces parcs. Au total, 321 usagers ont ainsi été interrogés. Dans le cadre de cet article, nous nous fonderons surtout sur 130 entretiens, qui ont été menés de manière plus systématique dans les six espaces verts sélectionnés. Cet effectif est certes plus réduit (ce qui peut poser des questions en termes de représentativité), mais il apporte des réponses plus pertinentes, permettant de mieux prendre en compte les différences par site. Les autres entretiens seront mobilisés en complément ou pour vérification. Les principaux ont été réalisés en mai-juin, à raison de cinq jours par site, incluant un mercredi, un samedi, un dimanche et deux autres jours de la semaine. La répartition par sexe et par classe d'âge des personnes interrogées est relativement homogène, avec quelques exceptions par site (prédominance des plus de 60 ans par exemple dans les jardins familiaux de Tours, où les enquêtés, usagers, sont surtout ceux qui entretiennent et cultivent les parcelles).

Tableau 2 : Nombre de gestionnaires et d'usagers interrogés dans les espaces verts sélectionnés

	Blois	Bourges	Chartres	Châteauroux	Orléans	Tours	TOTAL
Usagers	86	20	69	22	28	96	321

Gestionnaires	3								
	- Maire-Adjoint en charge du développement durable, de l'efficacité énergétique, du paysage, de la propreté, des parcs et jardins et du cadre de vie, des risques naturels et technologiques - Chef du service Parcs et Jardins - Technicien du service Parcs et Jardins	3	- Maire-Adjoint en charge de l'écologie et du développement durable - Chef du service Espaces verts - Technicien du service Espaces verts	3	- Maire-Adjoint en charge du cadre de vie - Directeur général des Services techniques et Directeur du Centre technique municipal - Responsable de la régie des Espaces verts	3	- Maire-Adjoint chargé du développement durable, du cadre de vie et des travaux - Chef de la Direction du cadre de vie, ainsi que son Adjointe - Agent de maîtrise du secteur Jardin public	0	0

Sources : Pour les entretiens auprès des usagers : Cosquer, 2014 ; Galet, 2014 ; Hémon, 2014 ; Launay, 2014 ; Ollivon, 2014 - Pour les entretiens auprès des gestionnaires : Lamare, 2014.

- 9 Pour une plus grande objectivité des résultats et en complément, les entretiens auprès des usagers ont été croisés avec des observations *in situ*, non participantes et directes, réalisées dans les six mêmes espaces verts. Des informations sur les pratiques des usagers ont ainsi pu être obtenues, sur leurs fréquentations aussi, et ce sur chaque site, de manière comparative, en vue de compléter l'identification des formes de nature urbaine les plus plébiscitées. Il n'y a par exemple qu'à se poster à l'entrée du parc Pasteur (Orléans) et à celle du jardin de Lazenay (Bourges) pour constater, sans hésitation, la différence de fréquentation. La rareté des usagers dans le second n'a pas été sans poser de problèmes pour le bon déroulement des entretiens ; sur les vingt personnes interrogées, quinze l'ont en fait été dans le parc voisin – le lac du Val d'Auron –, par défaut, sur incitation d'une remarque faite par un passant – « *pourquoi aller au jardin de Lazenay quand on peut aller au lac du Val d'Auron ?* » (cité par F. Ollivon, 2014 : 49) – : leurs avis sur le jardin de Lazenay ont tout de même pu être collectés et ce faible nombre d'usagers est, en lui-même, révélateur de la perception de ce jardin, souvent ignoré (voir *infra*).
- 10 Des entretiens ont aussi été menés auprès de gestionnaires des espaces verts. L'objectif était de connaître la perception de ces acteurs locaux, leurs pratiques de gestion, déterminer si celles-ci prenaient en compte les pratiques et perceptions des usagers et compléter, par là même, les déclarations de ceux-ci. Ces entretiens ont été réalisés de manière semi-directive auprès de douze gestionnaires, relevant de quatre des six villes étudiées. Dans chacune ont été interrogés un élu, un chef de service et un technicien, en prenant en compte les particularités d'organisation de chacune des municipalités et de leur service chargé des espaces verts (tab. 2).

- 11 Les entretiens, complétés par les observations *in situ*, ont permis de caractériser les attentes des usagers quant à la nature en ville.

2. Les citadins et leur désir d'une nature sans inconvénients, « fleurie et propre »

- 12 Il ne fait aucun doute que les citadins souhaitent plus d'espaces verts en ville. Le désir de nature est tel que certains parlent de « fièvre verte » (Decelle, Panassier et Pinchart, 2007 : 10). Et pour cause, disposer d'espaces verts urbains semble devenu aujourd'hui « synonyme de qualité de vie » (*ibid.* : 10), avec des retombées qui peuvent aussi être sociales et psychologiques (Manusset, 2012). De nombreuses études ont ainsi démontré le lien entre nature en ville et bien-être (Long et Tonini, 2012 ; Konijnendijk, Annerstedt, Busse Nielsen et Maruthaveeran, 2013 ; Bourdeau-Lepage, 2013...). Toutes font état de cette « demande sociale de nature en ville » (Boutefeu, 2007b). Pourtant, « le désir de nature des urbains n'est pas nouveau » (Bourdeau-Lepage et Vidal, 2012 : 197) – il daterait au moins du XIX^e siècle –, mais « aujourd'hui, le désir de nature au quotidien comme élément du bonheur individuel est omniprésent dans nos sociétés devenues urbaines » (Bourdeau-Lepage et Vidal, 2012 : 197). Ceci procède d'une dynamique de « verdissement de la société » à laquelle on assiste désormais (Bourdeau-Lepage, 2013). Quelques chiffres à l'échelle nationale semblent évocateurs : « respectivement 72 % et 75 % des Français en 2008 déclarent se rendre souvent dans les espaces verts de leur commune et prendre en compte les espaces verts dans leur choix résidentiel. Un Français sur deux souhaiterait que, dans tous les projets immobiliers ou commerciaux, un pourcentage minimal d'espaces verts soit obligatoire. Deux Français sur trois considèrent les dépenses des collectivités en matière de parcs et de jardins comme insuffisantes (UNEP-IPSOS 2008) » (Bourdeau-Lepage, 2013). En est-il de même plus particulièrement chez les usagers des espaces verts urbains des villes moyennes ? L'intérêt de prendre en compte leur point de vue est surtout de déterminer quelles formes de nature ceux qui fréquentent ces espaces plébiscitent le plus, d'identifier les caractéristiques et les motivations de leur fréquentation.

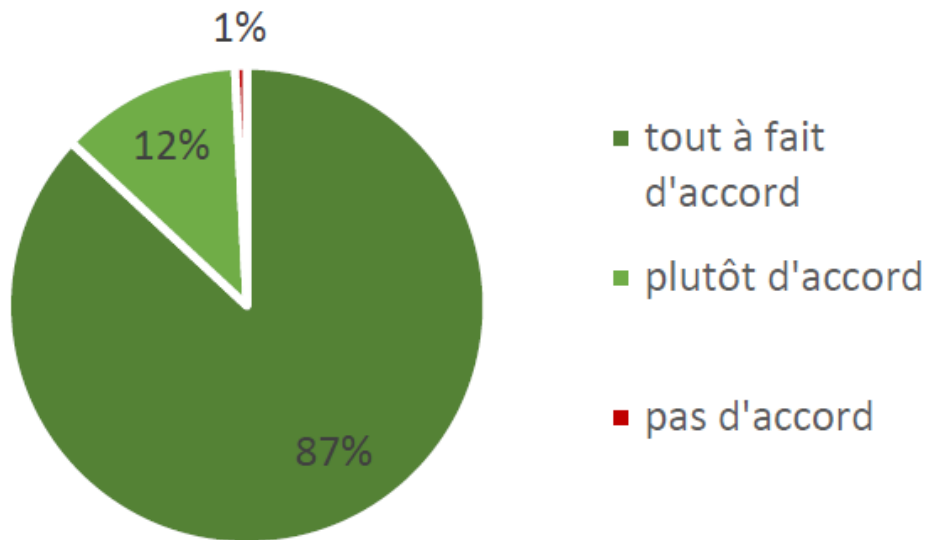
2.1. Le témoignage des usagers : une nature, source de bien-être, mais, de préférence, entretenue

- 13 Les usagers interrogés dans le cadre de notre étude confirment la tendance : ils déclarent pour la plupart apprécier la nature et réclament sa présence en ville. Ceci n'est guère surprenant puisque, par définition, ils fréquentent ces espaces verts, encore que certains aient des motivations sans lien direct avec la nature, nous le verrons. La principale de nos campagnes d'entretiens (au cours de laquelle 130 personnes ont été interrogées dans les six espaces verts) révèle qu'une large majorité des usagers (87 % d'entre eux) affirme l'importance des espaces verts en ville. Seule une personne (fig. 2-A) conteste en fait cette idée. Les apports, pour la ville ou personnels, se partagent entre proximité avec la nature et quiétude (fig. 2-B et C). Pour autant, ce sont aussi des lieux de socialisation : on y vient d'abord pour passer du temps avec ses proches (41 % des enquêtés), pour faire des rencontres aussi (35 %). Ce sont aussi des lieux récréatifs, fréquentés pour jouer, pour faire du sport (18 % ; fig. 2-D). Les activités peuvent varier

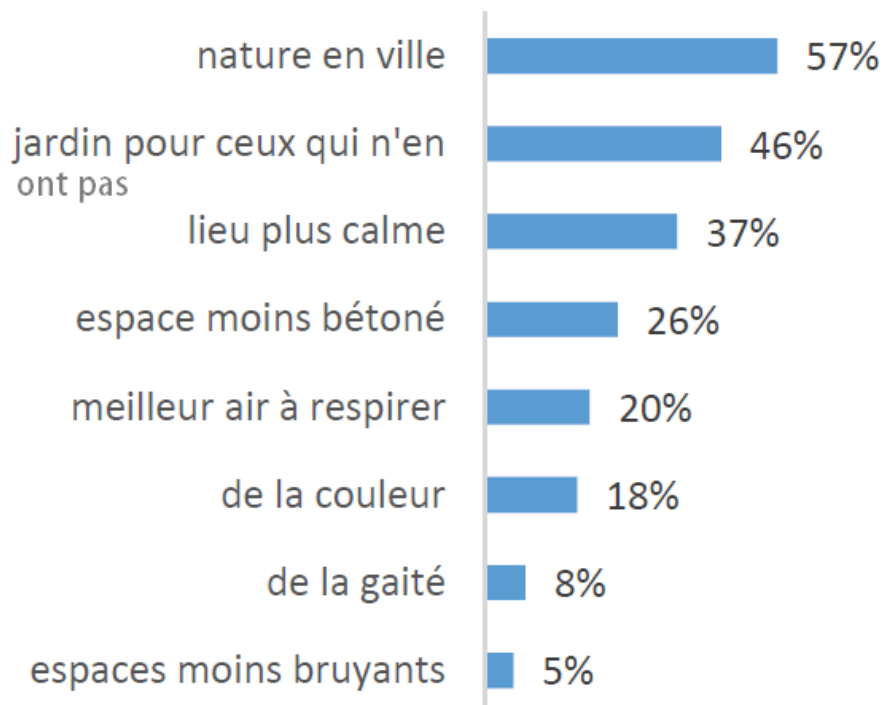
selon les personnes interrogées, mais toutes semblent être satisfaites et trouver ce qu'elles cherchent dans ces espaces, sources de bien-être.

Figure 2 : Réponses données par les usagers sur leur perception des espaces verts urbains

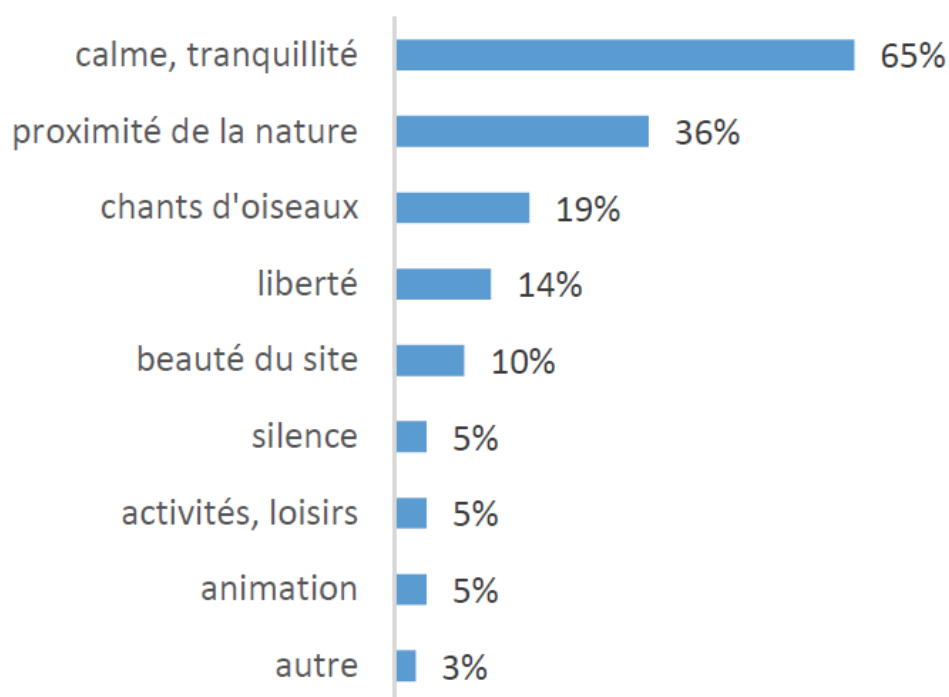
A. « Les espaces verts sont importants dans une ville » : que pensez-vous de cette affirmation ?



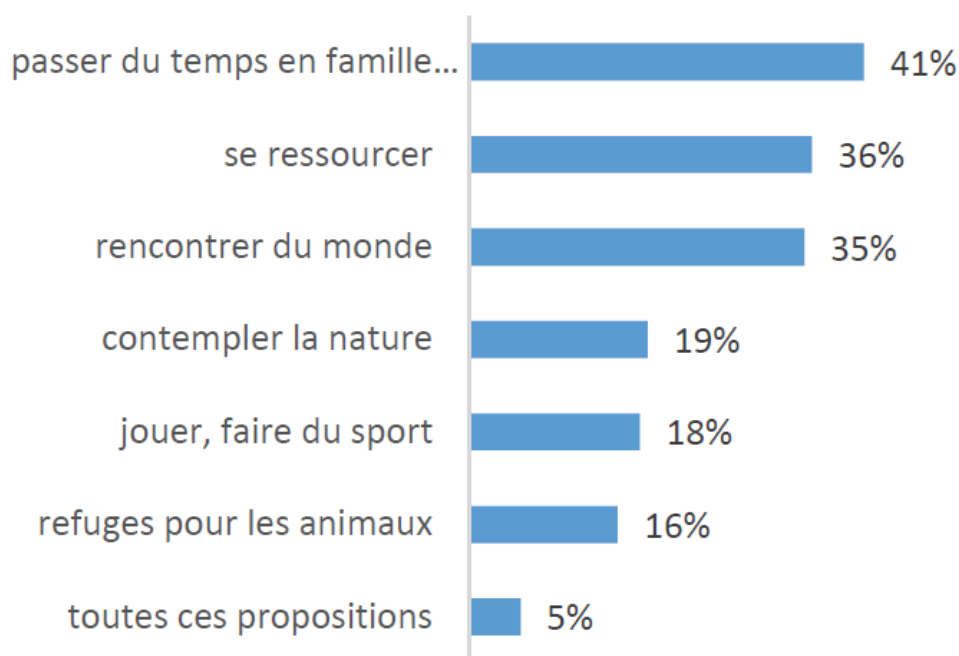
B. Quels sont leurs apports pour la ville ?



C. Que recherchez-vous dans l'espace vert fréquenté ?



D. Dans quel but y venez-vous ?

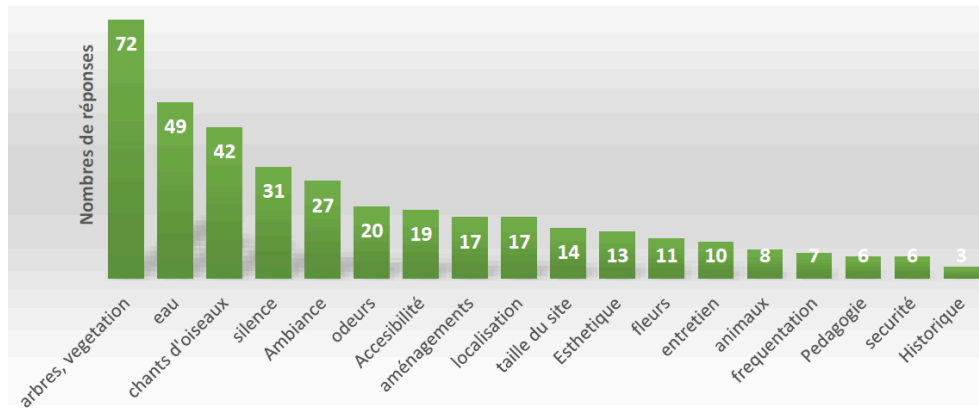


Source : Launay, 2014

- 14 Quelle est la place de la nature dans ce bien-être ressenti par les usagers au sein des espaces verts urbains ? Au regard des réponses données par les enquêtés, elle semble majeure. En effet, les éléments qui se rapportent à la nature sont les premiers

mentionnés (fig. 3). Plus particulièrement, les arbres et la végétation arrivent en première position, cités par 55 % des personnes interrogées (72 sur 130 enquêtés). Ils sont suivis par l'eau (38 %) et les chants des oiseaux (32 %). En revanche, seulement 13 % des personnes interrogées (17 réponses) considèrent que les aménagements concourent à leur bien-être.

Figure 3 : Eléments participant au bien-être ressenti, selon les usagers enquêtés



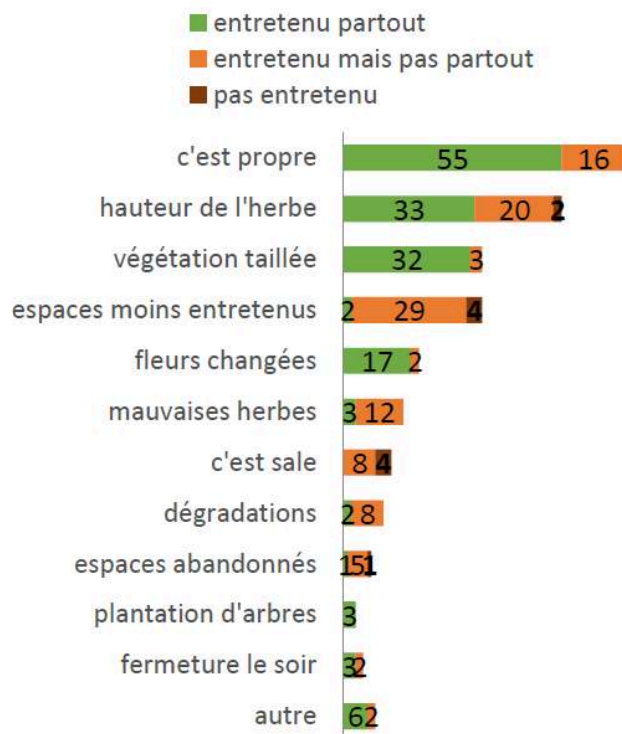
Source : Cosquer, 2014

- 15 La nature importe ; elle est appréciée, mais l'est-elle indistinctement ? Quelle « nature » l'utilisateur plébiscite-t-il le plus ? Cette « nature » doit en fait être entretenue, propre, maîtrisée, autrement dit « sous contrôle ». En effet, l'entretien figure parmi les critères d'attractivité des espaces verts mentionnés par les personnes interrogées, quel que soit leur âge (Hémon, 2014), même s'il n'apparaît pas parmi les éléments les plus mentionnés comme concourant au bien-être (dix réponses, 8 % des enquêtés ; fig. 3). Il est synonyme de propreté pour 55 % des personnes interrogées et ceci implique notamment des pelouses tondues, des arbres élagués et des parterres de fleurs sans cesse renouvelés (fig. 4-A). Ainsi, le parc Pasteur (Orléans), parc d'agrément relevant des parcs historiques, est considéré comme entretenu, contrairement à la prairie Saint-Gildas (Châteauroux), qui est largement considérée comme ne l'étant pas. La gestion y est en effet moindre, sans être inexistante, cet espace vert relevant des bois et espaces semi-naturels. Il est intéressant de noter que les jardins familiaux de la Bergeonnerie (Tours) et le parc de l'Arrou (Blois) – grand espace vert – présentent des résultats proches, même si 7 % des usagers considèrent le dernier comme non entretenu contre aucun pour les premiers. Au regard du faible nombre de personnes qui ont pu être interrogées, le jardin de Lazenay (Bourges) et le parc Central (Chartres) n'ont pas été considérés dans cette étude. La faible fréquentation est en cause. Pour le premier, nos recherches le mettent particulièrement en avant. Les raisons géographiques (positionnement dans la commune de Bourges) ne peuvent être évoquées puisque l'espace vert voisin, le lac du Val d'Auron, relevant des parcs d'agrément, est, lui, très fréquenté. Certes, il s'étend sur une bien plus vaste superficie, ce qui concourt à sa renommée, mais le jardin de Lazenay est aussi connu, comme le révèlent les entretiens : sur quinze personnes interrogées au lac Val d'Auron, plus de la moitié (neuf) connaissent le jardin de Lazenay. Mais, dans ce groupe d'enquêtés, seuls quatre le fréquentent et ce, plutôt rarement (Ollivon, 2014). Ceci laisse penser que les bois et espaces semi-naturels sont moins fréquentés que les parcs d'agrément. Au regard de la faiblesse de l'échantillon, ces résultats issus des entretiens doivent être considérés avec

précaution. Pour autant, les observations réalisées *in situ* attestent de leur véracité : comme cela a été souligné, le jardin de Lazenay est très peu fréquenté – constat fait lors de deux campagnes de terrain (en février et en mai-juin) – alors que, dans le même temps, le lac du Val d'Auron l'est bien plus, ce qui n'est pas lié à une absence de reconnaissance, au contraire – le jardin de Lazenay est connu pour être un « jardin en mouvement », œuvre du paysagiste Gilles Clément. Les observations complètent ainsi les témoignages des usagers, en renseignant aussi sur la perception des espaces verts. Les gestionnaires confirment-ils ces résultats ?

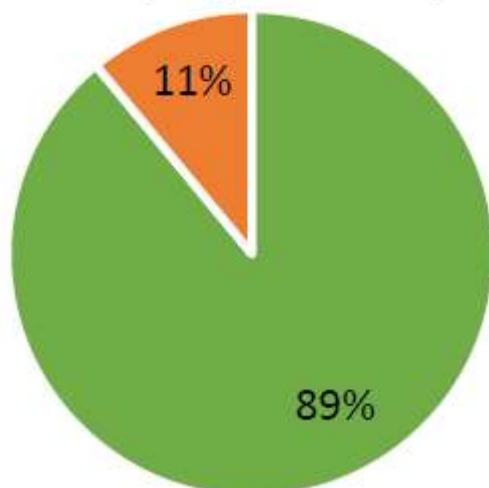
Figure 4 : Comment les usagers perçoivent-ils l'entretien des espaces verts ?

A. Les preuves d'entretien



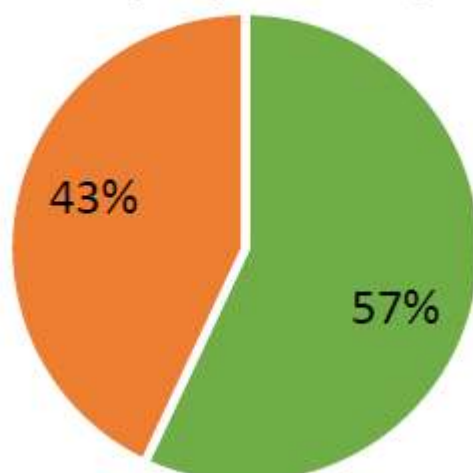
B. Entretien du parc Pasteur (Orléans)

■ partout ■ pas partout ■ pas du tout



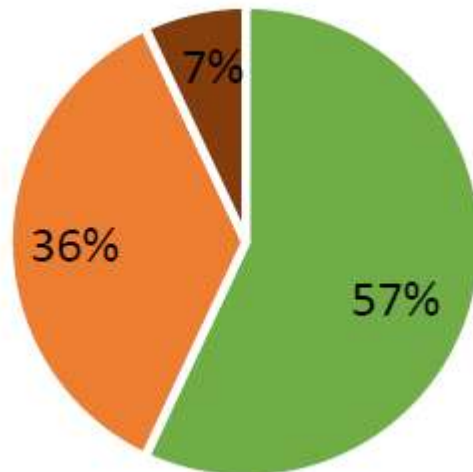
C. Entretien des jardins de la Bergeonnerie (Tours)

■ partout ■ pas partout ■ pas du tout



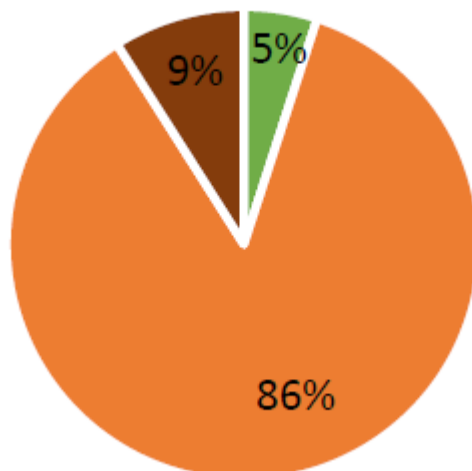
D. Entretien du parc de l'Arrou (Blois)

■ partout ■ pas partout ■ pas du tout



E. Entretien de la prairie Saint-Gildas (Châteauroux)

■ partout ■ pas partout ■ pas du tout



Source : Launay, 2014

2.2. Le témoignage des gestionnaires : une perception antinomique

- 16 Des entretiens menés auprès des usagers, il ressort surtout les services rendus par la nature, les atouts de celle-ci pour la ville et ses habitants. N. Long et B. Tonini (2012) le confirment : « les personnes portant un jugement négatif sur les espaces verts enquêtés sont extrêmement rares ». Mais il est vrai que, dans le cadre de notre étude, nous nous sommes focalisés sur les témoignages des usagers, en les complétant toutefois par des observations. Pour les contrebalancer, apporter un autre point de vue, plus global, plus distancié, les témoignages des gestionnaires des espaces verts urbains ont aussi été considérés et ils révèlent, eux, à l'inverse, plutôt des *disservices* mis en avant par les

citadins, autrement dit des inconvénients, souvent ignorés dans la littérature existante (Rankovic, Pacteau et Abbadie, 2012). En effet, les citadins se plaignent des désagréments engendrés par la nature en ville auprès des gestionnaires (tab. 3). Ceci ne signifie pas qu'ils refusent cette nature ; au contraire, ils la réclament, mais ils en veulent les avantages, sans les inconvénients. Et, aux yeux des gestionnaires, cette perception de la nature par le citoyen apparaît donc comme antinomique, contradictoire. L'exemple des arbres isolés, plantés en bordure de voiries, est significatif : le citoyen les plébiscite pour l'ombre qu'ils offrent en été, mais il s'en plaint régulièrement le reste de l'année en raison du pollen et des allergies qu'ils suscitent, des feuilles qui tombent et des salissures qu'elles occasionnent sur la voiture... Là, l'arbre n'est plus souhaité, au contraire. Cette antinomie du citoyen sur la question de l'arbre, ou plus généralement de la nature en ville, est soulignée par les trois quarts des acteurs interrogés, quelle que soit leur fonction. Ceci leur apparaît comme problématique, d'autant plus que, de l'avis de tous les élus, la situation se dégrade : « les arbres posent énormément de problème. C'est la plus grosse difficulté en tant qu' élu. Les architectes-urbanistes qui font des supers plans n'imaginent pas et n'intègrent pas ces difficultés que nous rencontrons dans notre travail quotidien » (témoignage d'un élu). Les arbres ne sont qu'un exemple des souhaits antinomiques des citoyens vis-à-vis de la nature en ville. Ceux-ci soutiennent les mesures en faveur de la protection de l'environnement, mais « ne supportent pas de voir une herbe qui pousse » (tab. 3) ; « l'environnement et le cadre de vie sont importants et même primordiaux pour les habitants, mais sans les contraintes » (témoignages d'élus). Les habitants veulent une nature qui ne salit pas (boue...) et ils voient dans le développement spontané de la végétation un manque d'entretien, une « nature en désordre » (termes d'un élu) qu'ils dénoncent. La nature doit être « fleurie et propre » (termes d'un élu) et on retrouve ici l'idée apparue dans les témoignages et comportements des usagers, celle d'un désir de nature « sous contrôle ».

Tableau 3 : Contraintes attribuées à la nature en ville par les citadins, selon les témoignages des gestionnaires

Fonction des acteurs interrogés	Techniciens	Chefs de service	Elus
Entretien plus écologique	<ul style="list-style-type: none"> - Temps d'adaptation nécessaire / fréquentation même si apparence négligée - mécontentements mais fréquentation / évolution des mentalités nécessaire, possible par communication et pédagogie - Acceptation problématique mais progressive 	<ul style="list-style-type: none"> - Difficile à accepter au début 	<ul style="list-style-type: none"> - « Les gens ne supportent pas de voir une herbe qui pousse » - « Les gens ne supportent pas [...] la nature en désordre » ; ils veulent « des sentiers droits, maîtrisés et fleuris » - environnement important, même primordial mais sans les contraintes : ils veulent que ce soit « fleuri et propre »

Arbres		<ul style="list-style-type: none"> - contraintes des branches - refus d'en avoir devant chez eux, alors que désir de nature 	<p>- « Les gens râlent tout le temps car les arbres enlèvent les places de parking, ça a des feuilles et ça tombe, les arbres d'alignement posent des problèmes de pollen, de larves qui tombent sur la voiture. Certains vont jusqu'à couper eux-mêmes l'arbre. »</p> <p>- « la plus grosse difficulté en tant qu'élus », non intégrée dans les plans des architectes-urbanistes</p>
--------	--	---	---

Source : d'après Lamare, 2014

- 17 Les entretiens menés auprès des gestionnaires révèlent que les citadins n'ont pas qu'une vision positive de la nature en ville. Ils sont conscients des bienfaits de celle-ci, en termes de bien-être, de qualité de vie, de santé – même si les études pour le démontrer font en réalité encore défaut (Manusset, 2012) –, mais ils perçoivent aussi des inconvénients qu'ils manifestent dans leurs plaintes auprès des gestionnaires. Ils n'en font pas état dans leurs déclarations faites *in situ*. Peut-être faudrait-il interroger davantage les citadins hors des espaces verts urbains, en vue de considérer aussi le point de vue de ceux qui ne les fréquentent pas. On tend à les appréhender ici, à travers les témoignages des gestionnaires. Ce procédé indirect nous est apparu comme particulièrement pertinent. En effet, il n'est pas sûr que les citadins livreraient leurs avis négatifs lors d'entretiens, même s'ils ne fréquentent pas ces espaces puisque, comme cela a été souligné, « les personnes portant un jugement négatif sur les espaces verts enquêtés sont extrêmement rares » (Long et Tonini, 2012). Ceci est à mettre en lien avec le « verdissement de la société » (Bourdeau-Lepage, 2013), avec l'image positive dont jouit aujourd'hui la nature au sein de la société occidentale et l'engouement pour les questions environnementales. Là réside aussi l'explication de la vision positive de la nature en ville que donnent à voir les usagers dans leurs déclarations, le fait qu'ils n'en soulignent que les services. Mais ils ne sont pas les seuls, car, au-delà de ces déclarations faites par les usagers, peut-être parce que celles-ci ne font état que des services, dans la littérature aussi, les *disservices* sont souvent omis : « de manière générale, la littérature sur les services écosystémiques tend à ignorer les « desservices » écosystémiques (ecosystem disservices) » (Rankovic, Pacteau et Abbadie, 2012). Pourtant, il importe de prendre en compte ces *disservices*, comme le soulignent J. Lyytimäki et M. Sipilä (2009) : “we discuss the concept of ecosystem disservices from the perspective of northern European urban ecosystems. It is concluded that perceptions about ecosystem disservices have an increasing influence on how urban green areas are experienced, valued, used, managed and developed”. La nature est un « élément essentiel de la vie quotidienne » ; elle rend de multiples services, notamment en milieu urbain, y compris « esthétiques, culturels, etc. Cependant, il ne faut pas oublier que la nature vivante végétale et animale dérange aussi » (Blanc, 2009).
- 18 Dans le cadre de notre étude sur les formes d'espaces verts urbains les plus plébiscitées par les usagers dans les villes moyennes, en prenant en compte ces *disservices*, on perçoit que ces citadins veulent certes « plus de nature », mais une nature contrôlée. L'ensemble des sources mobilisées – témoignages des usagers, observations *in situ* et

témoignages des gestionnaires – se rejoignent : l'espace vert urbain est d'abord un espace de quiétude, récréatif, sécurisé et propre. Les gestionnaires eux-mêmes agissent en ce sens, en faveur de cette nature « visiblement » entretenue, en avançant d'autres justifications.

3. La réponse des gestionnaires : une nature « visiblement » entretenue

- 19 Au regard de leurs témoignages, les gestionnaires apparaissent tiraillés entre leur vision de la nature, l'importance qu'ils lui accordent, conscients de ses apports pour la ville, y compris en matière d'image, et les exigences d'entretien exprimées par les citadins, qu'ils doivent satisfaire, parce que ce sont des usagers, des administrés, autrement dit aussi des électeurs.

3.1. De l'importance de la nature pour la ville aux exigences d'entretien exprimées par ses administrés

- 20 Les acteurs municipaux déclarent vouloir « plus de nature ». Et pour cause, ils ont conscience de l'intérêt désormais porté par les citadins aux espaces verts urbains, du fait que ceux-ci concourent à la qualité de vie en ville (voir *supra*). Ils utilisent ainsi ces espaces comme argument de séduction, avec l'objectif d'attirer de nouveaux habitants. A ce titre, le site internet de la ville de Bourges est évocateur d'une tendance actuelle : Bourges se définit comme une « ville verte », avant d'être une « ville de culture », du moins place-t-elle ces deux qualificatifs sur le même plan (fig. 5). Les élus municipaux exploitent aussi la nature en ville, comme argument électoral. Les espaces verts concourent à améliorer l'image des villes, à les rendre attractives (Boutefeu, 2007a). D'ailleurs, pour une majorité d'usagers (79 sur 130, soit 61 % : fig. 6), l'espace vert concourt à l'identité de la ville. L'importance des espaces verts pour la ville est ainsi réelle, en matière d'image. Les gestionnaires le confirment. La présence des espaces verts « rend attractif un territoire, car la présence du petit bois à côté des maisons permet d'attirer des personnes. Le cadre de vie fait partie des priorités, [à hauteur de] 8/10. [...] Les gens le réclament et au même titre que l'emploi » (Elu interrogé).

Figure 5 : Bourges, « ville verte »



Bourges en bref

Ville d'art et d'histoire, Bourges est fière de ses monuments comme le palais Jacques Cœur ou la cathédrale Saint-Etienne - classée au patrimoine mondial de l'UNESCO - de ses rues anciennes et de ses maisons à colombages.

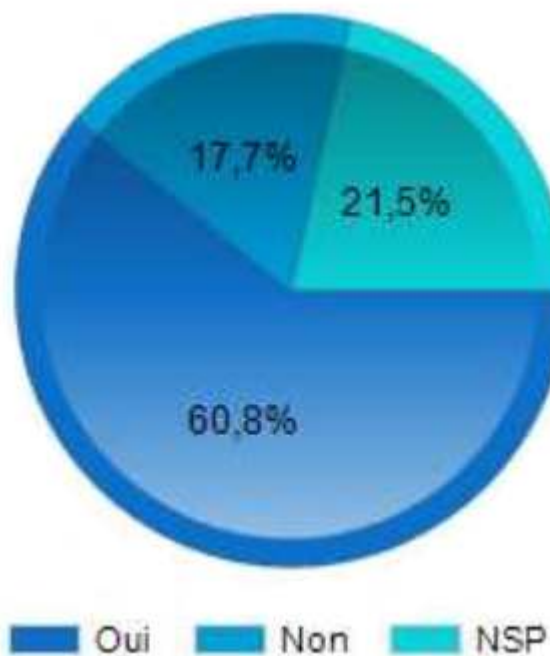
Ville verte, Bourges est une des villes les plus vertes de France avec 135 hectares de marais au cœur de la ville et plus de 50 m² d'espaces verts par habitant.

Ville de culture, Bourges est très attachée à sa Maison de la Culture, la première créée en France, et à son festival « Le Printemps de Bourges », créé en 1977.

Préfecture du département du Cher (18), et troisième ville de la région Centre, Bourges compte 66 700 habitants appelés Berruyers et couvre une superficie de 68,74 km².

Source : Site internet de la ville de Bourges, http://www.ville-bourges.fr/site/bourges_bourges-en-bref, consulté le 12/06/2016

Figure 6 : Pensez-vous que cet espace vert participe à l'identité de la ville et de ses habitants ?, réponse donnée par les usagers enquêtés



NSP : « ne sait pas »

Source : Cosquer, 2014

- 21 Dans la politique de la ville, la place des espaces verts a évolué et on est aujourd'hui dans l'ère de l'« urbanisme écologique » (Blanc, 2009 ; Mehdi, Weber, Di Pietro et Selmi, 2012). Selon certains, « la nature en ville est encore aujourd'hui principalement un élément du décor urbain, de l'architecte et de l'urbaniste (Luginbuhl, 2001) » (Arrif, Blanc et Clergeau, 2011). Mais, depuis les années 2000, les espaces verts urbains sont de plus en plus considérés comme des écosystèmes et non plus seulement comme un équipement urbain essentiellement à vocation sociale (Mehdi, Weber, Di Pietro et Selmi, 2012). Avec l'émergence de cet « urbanisme écologique », « de nouvelles pratiques de gestion et différentes typologies d'espaces verts sont apparues. Les espaces végétalisés urbains ont ainsi évolué par rapport à un « gradient de naturalité », allant des jardins privés à forte valeur ornementale à la trame verte urbaine multifonctionnelle » (Mehdi, Weber, Di Pietro et Selmi, 2012). Pour autant, comme cela a été souligné, les parcs d'agrément, notamment les parcs historiques et les parcs de quartier, soit ceux « à forte valeur ornementale », prédominent toujours dans les villes, du moins est-ce le cas dans les six villes moyennes étudiées : parmi les 52 espaces verts inventoriés, 37 sont des parcs d'agrément, incluant 14 parcs historiques et 15 parcs de quartier (tab. 1). Les bois et espaces semi-naturels sont, eux, bien plus rares, mais, nous l'avons vu, ils sont aussi moins plébiscités par les usagers, moins fréquentés. Est-ce là la réponse des gestionnaires à la demande de nature en ville des citadins ? Quel est le point de vue de ces acteurs locaux sur cette nature dont ils assurent l'entretien ? Comment intègrent-ils le désir de nature des usagers ?
- 22 La nature s'impose en ville et les gestionnaires s'y déclarent favorables et même demandeurs. Pour autant, leur point de vue doit être tempéré. Comme pour les citadins, la nature urbaine doit être maîtrisée selon eux, mais la justification diffère : la raison qu'ils donnent est que « la population ne suit pas » (selon un élu). En effet, les techniciens et chefs de service souhaitent que les espaces qu'ils gèrent soient fréquentés et les élus ont tout intérêt à satisfaire la demande de leurs électeurs. Ils doivent donc prendre en compte les plaintes des citadins, tenter de leur offrir les avantages de la nature sans ses inconvénients, en fait une nature entretenue, maîtrisée. Ils n'ont d'ailleurs parfois pas d'autres choix, au risque sinon que les administrés agissent eux-mêmes : « certains vont jusqu'à couper eux-mêmes l'arbre » (tab. 3) ; d'autres, riverains d'un espace vert, jusqu'à défricher la partie qui jouxte leur habitation. Les gestionnaires œuvrent donc en ce sens, celui d'une nature entretenue, et surtout pour que cet entretien soit visible. Mais à l'heure où les pratiques plus écologiques s'imposent, à la demande même des administrés, ils doivent trouver des moyens pour faire accepter les « herbes folles » à ces derniers et, là encore, les dynamiques naturelles demeurent encadrées.

3.2. Des pratiques plus écologiques : faire accepter les « herbes folles », entre communication et encadrement des dynamiques naturelles

- 23 Les responsables des espaces verts urbains s'orientent aujourd'hui vers des pratiques plus écologiques, encouragées par les politiques publiques (Plan « Ecophyto » lancé en 2009, visant à réduire l'usage des produits phytosanitaires). Et là, les plaintes des citadins leur apparaissent comme l'un des obstacles notables. Techniciens et chefs de service doivent faire face aux mécontentements. Certes, selon eux, la fréquentation des

espaces verts ne baisse pas mais un temps d'adaptation est nécessaire pour que le citoyen accepte cette « apparence négligée » de la nature (tab. 3). Les questionnaires doivent ainsi concilier des pratiques plus écologiques et la lutte contre l'enfrichement et la « nature en désordre ». La gestion différenciée s'impose dans toutes les villes en France, mais même les espaces verts urbains les moins entretenus ne doivent pas apparaître négligés aux yeux des habitants. Surtout, les municipalités doivent communiquer sur le sujet, justifier leur choix, l'expliquer à leurs administrés, comme a pu le faire la communauté d'agglomération Tour(s)plus pour l'abandon du désherbage chimique à travers une campagne d'affichage en faveur des « herbes folles » (fig. 7). L'objectif est de faire comprendre aux habitants que ce choix procède d'une volonté de leur offrir un cadre de vie plus sain, de préserver aussi l'environnement et que ces « mauvaises herbes » qui se développeront peuvent aussi être esthétiques.

Figure 7 : Affiche justifiant l'abandon du désherbage chimique, campagne de communication de la communauté d'agglomération Tour(s)plus



Source : Site internet de communauté d'agglomération Tour(s)plus, <http://www.agglo-tours.fr/index.php?idtf=5444>, consulté le 12/06/2016

- 24 Malgré les campagnes de communication, la présence de ces « herbes folles » est difficilement tolérée, peut-être surtout dans les espaces verts, selon l'un des témoignages. Les citoyens soutiennent les mesures en faveur de la protection de l'environnement, mais « ne supportent pas de voir une herbe qui pousse » (tab. 3), de sorte qu'« on est à zéro pesticide sur la voirie, mais pas sur les espaces verts ». Aucun espace vert n'est alors laissé sans entretien. Les prairies sont fauchées, à l'image de la prairie Saint-Gildas à Châteauroux ; les bois sont éclaircis, tel le jardin de Lazenay à Bourges. Dans ces espaces verts, le développement spontané de la végétation n'est ainsi pas total mais il n'est peut-être pas suffisamment contrôlé aux yeux d'une large majorité d'usagers qui considèrent ces espaces comme non entretenus (fig. 4.E).

Partout, les dynamiques naturelles sont encadrées pour éviter toute « dérive » que peuvent représenter les herbes trop hautes, les feuilles qui tombent, le pollen... L'exemple des arbres est significatif. Leurs besoins sont négligés ; l'espace d'alimentation au sol est souvent bien insuffisant, les tailles sont abusives par volonté des élus d'agir suite aux plaintes de leurs concitoyens, en contradiction avec les volontés de certains chefs de service : « on se bat pour préserver les arbres et les maintenir dans un aspect naturel. Beaucoup d'arbres sont taillés en rideau ou en alignement ».

- 25 Les espaces verts urbains s'imposent de plus en plus comme écosystèmes, mais le chemin à parcourir est encore long. La nature en ville est plébiscitée, mais elle doit être propre, sans inconvénients, au risque de nier ses dynamiques qui, dans tous les cas, doivent être encadrées. Le citadin n'est pas disposé, pour l'instant du moins, à accepter cette nature à tout prix. Les gestionnaires doivent donc composer avec ce désir de nature ambigu et la place de la nature spontanée en ville apparaît alors compromise.

Conclusion et discussion

- 26 Bien que la participation des espaces verts à la qualité de vie en ville soit désormais une idée admise, les recherches sur le sujet demeurent nécessaires : « l'urbanisation s'intensifie dans le monde entier. Le contexte actuel illustre clairement les évolutions et les besoins pressentis de recherche sur les liens entre les écosystèmes et le bien-être des individus en milieu urbain (Tzoulas, Korpela, Venn, Yli-Pelkonen, Kazmierczak, Niemela, Philip James, 2007). Le citadin fait partie intégrante de l'écosystème et sa prise en compte est nécessaire au développement des recherches actuelles sur la trame verte » (Arrif, Blanc et Clergeau, 2011). Surtout, ces recherches doivent prendre en compte les possibles *disservices* de la nature en ville, ses inconvénients, pour intégrer le point de vue du citadin dans sa globalité. C'est ce que nous avons tenté de faire, en ne considérant pas seulement les déclarations des usagers des espaces verts urbains, mais en interrogeant aussi les gestionnaires de ces espaces afin qu'ils nous livrent leurs témoignages et révèlent les pratiques qu'ils adoptent en conséquence, et ce dans des villes moyennes qui apparaissent comme moins étudiées. Comment la nature en ville est-elle perçue dans ces dernières ? Elle prend des formes diverses ; lesquelles sont les plus plébiscitées ? Quelle peut être en particulier la place de la nature spontanée en ville ?
- 27 Interrogés *in situ*, les usagers soulignent les bienfaits de la nature en ville ; les espaces verts sont des lieux de quiétude, de socialisation, de loisirs. Les citadins réclament ainsi la présence de la nature en ville, mais l'entretien de ces espaces est synonyme de propreté. Plus encore, en considérant les témoignages des gestionnaires, on perçoit que le désir de nature du citadin est ambigu ; il en veut les avantages sans les inconvénients : il souhaite une nature « propre », en fait maîtrisée, « sous contrôle ».
- 28 Les gestionnaires souhaitent, eux aussi, « plus de nature ». Pourtant, leurs actions s'orientent vers une nature maîtrisée, vers cette nature « sous contrôle ». Pour satisfaire les attentes de leurs administrés, éviter les plaintes et mécontentements, ils répondent à leur demande, celle de cette nature ordonnée et « propre ». Ils agissent donc en faveur d'une nature entretenue et veillent à ce que cet entretien soit visible. Ceci rend d'autant plus difficile l'adoption de pratiques plus écologiques. Les citoyens y sont favorables, mais ils en sont le principal obstacle, car ils peinent à en accepter les

conséquences. Les gestionnaires doivent alors composer avec ces contradictions, concilier la présence croissante de la nature en ville, la gestion raisonnée et la lutte contre l'enfrichement et la « nature en désordre », alors même que les budgets des services chargés des espaces verts sont en baisse. Dans ce contexte, la présence de la nature spontanée en ville semble compromise. Elle est paradoxalement remise en cause par ce désir de nature urbaine qu'exprime le citadin et que tentent de satisfaire les gestionnaires, désir d'une nature maîtrisée, sans inconvénients, niant dès lors les dynamiques mêmes de la nature. Le citadin est alors encore loin de considérer véritablement les espaces verts urbains comme des écosystèmes.

- 29 L'étude a été menée dans les parcs de six villes moyennes de la région Centre-Val de Loire, mais elle semble aboutir aux mêmes conclusions que d'autres études menées dans de plus grandes villes auprès de citadins, notamment celle qui a été menée par E. Boutefeu à Lyon : « parmi les types d'espaces verts souhaités, le square de proximité est plébiscité (44% des personnes interrogées le souhaitent en priorité), quel que soit l'âge, suivi du parc urbain entretenu (27%), le parc « naturel », « sauvage » arrive en troisième position (18%) et le parc d'attraction est peu prisé (7,5%). Les qualités requises pour les espaces de « nature en ville » sont le calme et la propreté » (Decelle, Panassier et Pinchart, 2007 : 10¹). L'étude a été menée en 2002, en se fondant sur des enquêtes téléphoniques réalisées auprès de 305 habitants de la Communauté urbaine de Lyon (Grand Lyon) (Boutefeu, 2007-b). « Cette enquête « Certu » a été l'occasion d'obtenir une photographie de « la demande sociale de nature à l'échelle d'une grande ville » allant des squares, parcs urbains, jusqu'aux espaces naturels et ruraux » (Boutefeu, 2007-b). Et il ressort, comme dans notre étude, que « le parc laissé à l'état naturel, sauvage et peu aménagé, ne recueille guère de suffrages » (Boutefeu, n. d.). Ceci nous amène à conclure que, quand bien même « les Français manifestent clairement leur quête de verdure d'autant plus qu'ils vivent dans une grande ville » (Boutefeu, 2007a), quelle que soit la taille de la ville, le désir de nature du citadin est un désir de nature « sous contrôle », « fleurie et propre ». Nos recherches révèlent aussi l'ambiguïté, les contradictions de ce désir ; en fait, les citadins plébiscitent la nature, mais ils en refusent les dynamiques, du moins celles-ci doivent-elles être encadrées. Ceci laisse dès lors peu de place en ville à une nature spontanée, « sauvage », celle qui « ne doit rien à l'Homme », dont le « fonctionnement est avant tout régi par des forçages écologiques » (Godet, 2010, d'après R. Mathevet, 2004) ; cette nature que certains pourraient qualifier de « vraie » nature, mais dont l'idée est remise en cause par l'essor du concept de « nature ordinaire » (Godet, 2010) et par le fait que la ville même, longtemps opposée à la nature, ne peut « plus être regardée comme un espace non naturel » (Clergeau, 2008). Pour autant, comme le soulignent L. Bourdeau-Lepage et R. Vidal (2012), la nature « ne peut [...] venir qu'en accompagnement des aménagements urbains ». Ces questions de définitions de la nature, dans son rapport à la ville, renvoient aux représentations de la nature que les politiques urbaines doivent intégrer, en considérant les attentes des citadins, afin d'améliorer le bien-être en ville.

BIBLIOGRAPHIE

Arrif, T., Blanc, N. et Clergeau, P. (2011), « Trame verte urbaine, un rapport Nature – Urbain entre géographie et écologie », *Cybergeo*, Environnement, Nature, Paysage, document 574, mis en ligne le 8 décembre 2011, <http://cybergeo.revues.org/24862>.

Blanc, N. (2009), « Vers un urbanisme écologique », *Urbia : urbanisme végétal et agriurbanisme*, pp. 39-59, http://www.unil.ch/webdav/site/ouvdd/shared/URBIA/urbia_08/urbia_08_complet.pdf#page.

Bourdeau-Lepage, L. (2013), « Nature(s) en ville », *Métropolitiques*, 21 février, <http://www.metropolitiques.eu/Nature-s-en-ville.html>.

Bourdeau-Lepage, L. et Vidal, R. (2012), « Nature urbaine en débat : à quelle demande sociale répond la nature en ville ? », dans *Déméter 2013, Economie et stratégies agricoles*, Cahier - Club Demeter, 1, Paris, pp. 195-210.

Boutefeu, E. (2007a), « La nature en ville : des enjeux paysagers et sociétaux », *Géoconfluences*, <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/transv/paysage/PaysageViv.htm>, consulté le 10/02/2015.

Boutefeu, E. (2007b), « Paysages urbains et demande sociale de nature en ville : une méthodologie d'enquête », *Géoconfluences*, <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/transv/paysage/PaysageFaire.htm>, consulté le 17/08/2016.

Boutefeu, E. (n. d.), *La demande sociale de nature en ville, enquête auprès des habitants de l'agglomération lyonnaise : extraits, documents, d'après La demande sociale de nature en ville, enquête auprès des habitants de l'agglomération lyonnaise*, PUCA-CERTU, 85 p.

Clergeau, P. (2008), « Préserver la nature dans la ville », *Annales des Mines - Responsabilité et environnement*, 4/2008, 52, pp. 55-59.

Cosquer, M. (2014), *Dimensions sociales des services écosystémiques culturels, appliquées aux écosystèmes « espaces verts » en milieu urbain. Pratiques, discours et représentations des usagers*, Mémoire de Master 2 Environnement, Paysages, Milieux et Sociétés (EPMS, Université Paris Diderot), stage sous la direction de M. Amalric, UMR CITERES, Tours, 99 p.

Decelle, S., Panassier, C. et Pinchart, A. (2007), *La Nature dans la ville. Synthèse*, Millénaire – Le Centre Ressources Prospectives du Grand Lyon, Lyon, février, 23 p.

Galet, H. (2014), *Les espaces verts urbains contribuent-ils au développement d'une sensibilité écologique des citoyens ?*, Projet de Fin d'Etudes, sous la direction de J. L. Yengué, Polytech Tours, Département Aménagement, 57 p.

Godet, L. (2010), « La « nature ordinaire » dans le monde occidental », *L'Espace géographique*, 4/2010 (tome 39), pp. 295-308.

Guérin, M. (2013), *Etablissement d'une typologie pour la sélection des espaces verts de la région Centre du programme SERVEUR*, stage de Licence professionnelle (Université d'Orléans) sous la direction de J. L. Yengué, UMR CITERES, Tours, 44 p.

Hémon, C. (2014), *Le parc urbain : appropriations et pratiques au cœur d'un paysage de « nature ». Le cas du Parc de l'Arrou à Blois, Loir-et-Cher*, Mémoire de Master 1 de Géographie, sous la direction de J. L. Yengué, Université de Tours, 108 p.

Konijnendijk, C. C., Annerstedt, M., Busse Nielsen, A. et Maruthaveeran, S. (2013), *Benefits of Urban Parks. A systematic review. A Report for IFPRA*, Copenhagen & Alnarp, 70 p.

Lamare, J. (2013), *La perception par les acteurs et décideurs locaux des services écosystémiques*, Projet de Fin d'Etudes, sous la direction de D. Boutet et J. L. Yengué, Polytech Tours, Département Aménagement, 77 p.

Launay, M. (2014), *La valeur des espaces verts urbains à travers la perception des usagers. Une autre approche des Services écosystémiques culturels*, stage sous la direction de M. Amalric, UMR CITERES, Tours, 140 p.

Long, N. et Tonini, B. (2012), « Les espaces verts urbains : étude exploratoire des pratiques et du ressenti des usagers », *VertigO*, 12, 2, <http://vertigo.revues.org/12931>.

Luginbuhl, Y. (2001), *La demande sociale de paysage*, Conseil national du paysage, Ministère de l'Aménagement, Paris.

Lyytimäki, J. et Sipilä, M. (2009), "Hopping on one leg - The challenge of ecosystem disservices for urban green management", *Urban Forestry & Urban Greening*, 8, pp. 309.

Mathevet, R. (2004), *Camargue incertaine. Sciences, usages et natures*, Buchet Chastel, collection « Écologie », Paris, 208 p.

Manusset, S. (2012), « Impacts psycho-sociaux des espaces verts dans les espaces urbains », *Développement durable et territoires*, 3, 3, décembre 2012, mis en ligne le 23 juillet 2014, <http://developpementdurable.revues.org/9389>.

MEA (Millennium Ecosystem Assessment) (2005), *Ecosystems and Human Well-being: Synthesis*, Island Press, Washington DC.

Mehdi, L., Weber, C., Di Pietro, F. et Selmi, W. (2012), « Évolution de la place du végétal dans la ville, de l'espace vert à la trame verte », *VertigO*, 12, 2, septembre 2012, mis en ligne le 10 février 2014, <http://vertigo.revues.org/12670>.

Ollivon, F. (2014), *Comment les pratiques sociales impactent-elles et expliquent-elles l'utilisation des espaces verts urbains au sein de nos villes en Région Centre ?*, Projet de Fin d'Etudes, sous la direction de J. L. Yengué, Polytech Tours, Département Aménagement, 86 p.

Rankovic, A., Pacteau, C. et Abbadie, L. (2012), « Services écosystémiques et adaptation urbaine interscalaire au changement climatique : un essai d'articulation », *VertigO*, Hors-série n° 12, mai 2012, mis en ligne le 4 mai 2012, <http://vertigo.revues.org/11851>.

Tzoulas, K., Korpela, K., Venn, S., Yli-Pelkonen, V., Kazmierczak, A., Niemela, J. et Philip James, P. (2007), "Promoting ecosystem and human health in urban areas using Green Infrastructure: A literature review", *Landscape and urban planning*, 81, 3, pp. 167-178.

UICN (Union internationale pour la Conservation de la Nature) France (2013), *Panorama des services écologiques fournis par les milieux naturels en France*, vol. 2.3 : *les écosystèmes urbains*, Paris, 20 p.

NOTES

1. D'après la demande sociale de nature en ville, Enquête auprès des habitants de l'agglomération lyonnaise, E. Boutefeu, Centre d'étude sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques - CERTU -, 2002.

RÉSUMÉS

Les espaces de nature participent à la qualité de vie en ville : l'idée est désormais acquise ; les bénéfiques pour les usagers sont nombreux. Les villes en ont conscience et elles utilisent ces espaces comme argument de séduction, pour attirer de nouveaux habitants ; leurs élus les exploitent aussi, comme argument électoral. Les espaces verts concourent à améliorer l'image des villes, à les rendre attractives.

Dans le cadre du projet de recherche SERVEUR, financé par la région Centre-Val de Loire, nous nous sommes intéressés aux services écosystémiques culturels et à la consommation des espaces de nature dans des villes moyennes. Dans cet article, nous interrogeons plus particulièrement cet attrait exercé par les espaces verts : quelle nature en ville le citadin désire-t-il ? Cette nature prend des formes diverses, du parc d'agrément fortement ordonné aux bois et parcs naturels, où la végétation croît plus spontanément. Quel type d'espaces verts les citadins plébiscitent-ils le plus ? Comment les gestionnaires intègrent-ils cette préférence ? Afin d'identifier la demande de nature des citadins, à travers leurs usages et perceptions, et les pratiques de gestion résultantes, mises en place par les acteurs municipaux, nous avons mené des observations et entretiens dans six villes moyennes de la région Centre-Val de Loire. De ce travail, il ressort que la nature urbaine doit être maîtrisée, pour les deux publics, mais les justifications diffèrent.

Pour les habitants, l'espace vert urbain est d'abord un espace de quiétude, récréatif, sécurisé et entretenu. Les usages confirment cette idée. Les bois et espaces semi-naturels sont moins fréquentés que les parcs d'agrément. Le citadin déclare apprécier la nature. Il réclame sa présence en ville. Mais il se plaint aussi des désagréments engendrés auprès des gestionnaires : il veut une nature qui ne salit pas et voit dans le développement spontané de la végétation un manque d'entretien. Pour les gestionnaires, la perception de la nature par le citadin est antinomique ; il veut les avantages sans les inconvénients. Il désire en fait une nature « sous contrôle ».

Les acteurs municipaux chargés des espaces verts abondent dans le même sens. Ils déclarent vouloir « plus de nature », mais doivent se conformer aussi aux attentes des citadins. En effet, les gestionnaires souhaitent que leurs espaces verts soient fréquentés et les élus ont intérêt à satisfaire la demande de leurs électeurs. Alors que la gestion différenciée s'impose dans toutes les villes, encouragée par les politiques publiques, les espaces verts, même les moins entretenus, ne doivent pas apparaître négligés aux yeux des habitants. Les dynamiques naturelles sont encadrées pour éviter toute « dérive » (herbes hautes, chute de feuilles, pollen...).

Les gestionnaires tentent de satisfaire le désir de nature urbaine qu'exprime le citadin, un désir paradoxal qui laisse finalement bien plus de place à une nature maîtrisée, « sous contrôle » qu'à une nature spontanée.

Natural spaces contribute to the urban quality of life: the idea is now assured. They provide numerous benefits to the users. Cities are aware and they use these spaces as seductive argument to attract new inhabitants. Their elected representatives also exploit them as electoral argument. Green spaces play a part in improving the image of cities, to make them attractive.

In the framework of the research project SERVEUR, funded by the French region Centre-Val de Loire, we focused on cultural ecosystem services and the use of natural spaces in medium cities. In this article, we particularly question the attraction exerted by green spaces: what kind of urban nature city dweller wants? This nature comes in various forms, from the ornamental garden, which is highly ordered, to the forest and natural park, where vegetation grows more spontaneously. What urban green spaces city dwellers approve better? How managers integrate this preference? We conducted observations and interviews in six medium cities in the French

region Centre-Val de Loire, with two purposes:

- to know the request of nature from city dwellers, through their uses and accounts,
- to identify the resulting management practices, which municipal actors implement.

This work shows that urban nature must be “under control” for both publics but their justifications are different.

For inhabitants, the urban green space is first a quiet, recreational, secured and maintained space. Uses confirm this idea. Forests and semi-natural areas are less busy than ornamental gardens. City dweller declares that he appreciates nature. He asks for its presence in the city. But he also complains to managers about resulting inconveniences: he wants a nature, which doesn't get dirty and he considers the spontaneous development of vegetation as a lack of maintenance. For managers, the perception of nature by city dweller is antagonistic; he wants benefits without disadvantages. In fact, he wants a nature “under control”.

The municipal actors in charge of green spaces argue in the same direction. They say that they want “more nature” but that they also have to meet the expectations of city dwellers. Indeed, managers want that their parks are used and the elected representatives have an interest to meet the request of their electors. While differentiated management, with a declining use of chemical pesticides, stands out in all cities in France, encouraged by public policies, green spaces, even the less maintained ones, should not appear neglected for inhabitants. The natural dynamics are supervised to avoid “excesses” (tall grasses, fall of leaves, pollen...).

The managers try to meet the desire of urban nature that city dweller shows. This desire is paradoxical and leaves more space to a managed nature, a nature “under control” than a spontaneous one.

INDEX

Mots-clés : espace vert urbain, service écosystémique, disservice, perception, Région Centre-Val de Loire

Keywords : urban green space, ecosystem service, disservice, perception, Region Centre-Val de Loire

AUTEURS

AMÉLIE ROBERT

Ingénieur de recherche contractuel

Géographe

UMR CITERES (Université de Tours / CNRS) - MSH Val de Loire, 33 allée Ferdinand de Lesseps,

BP 60449, 37 204 Tours Cedex 3, France

amelie.robert@univ-tours.fr

JEAN LOUIS YENGUÉ

Professeur des Universités

Géographe

2 EA RURALITES (Université de Poitiers) - MSHS, Bâtiment A5, 5 rue Théodore Lefebvre, TSA

81118, 86073 Poitiers Cedex 9, France

yengue@univ-poitiers.fr